

Discours de Michel Barnier à l'occasion de la signature du CCA portugais 2000-2006 (Lisbonne, 31 mars 2000)

Légende: Discours de Michel Barnier, membre de la Commission européenne responsable de la politique régionale, à l'occasion de la signature du troisième Cadre communautaire d'appui (CCA) portugais pour la période 2000-2006.

Source: RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [15.10.2007]. SPEECH/00/121. Disponible sur <http://europa.eu/rapid/searchAction.do>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_michel_barnier_a_l_occasion_de_la_signature_du_cca_portugais_2000_2006_lisbonne_31_mars_2000-fr-bcd8ba78-0fd3-4ebf-8a2e-4a8336584162.html

Date de dernière mise à jour: 07/09/2012

Signature du CCA portugais 2000-2006 (Lisbonne, 31 mars 2000)

Michel BARNIER

Commissaire européen responsable de la politique régionale et de la conférence intergouvernementale

Monsieur le Premier Ministre,

Madame le Ministre,

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes remerciements pour m'avoir invité aujourd'hui pour signer à vos côtés la décision sur le troisième Cadre Communautaire d'Appui.

Cet événement revêt à mes yeux, pour nous tous, une importance particulière :

- pour le Portugal, d'abord, car la signature du CCA III amplifie et poursuit de l'effort de développement et de modernisation du pays, entrepris en 1989 et conforme avec succès en 1994-1999 ;
- pour la Commission ensuite, et pour la Politique Régionale en particulier, car cette signature confirme l'engagement politique de l'Union européenne à construire une Europe forte, solidaire et performante. Tous les pays et toutes les régions de l'Union doivent être en mesure, avec l'aide des interventions structurelles, de s'intégrer dans la dynamique du Marché unique et à partager le progrès créé ensemble.

Je suis particulièrement heureux de constater que le processus d'élaboration du CCA a été réalisé au Portugal par un processus de participation, dans le cadre d'un consensus national qui a certainement contribué à la qualité de l'exercice.

J'ai suivi de très près, depuis la présentation du Plan de Développement Régional par les autorités portugaises, en octobre dernier, la préparation du CCA III. Je sais qu'un travail de réflexion et de négociation intense a été accompli depuis cette date.

Je voudrais ici exprimer mes plus vifs remerciements à tous ceux qui, du côté portugais, ont contribué, sous votre autorité, Monsieur le Premier ministre, à cette tâche, dans un esprit constructif et responsable. Ils sont trop nombreux pour que je puisse les citer tous, mais je voudrais néanmoins mentionner :

- mon amie Elisa FERREIRA, Ministre du Plan, avec laquelle j'ai été en contact pendant toutes les négociations,
- M. João CRAVINHO, son prédécesseur qui m'a remis le Plan de Développement Régional le 13 octobre 1999,
- M. João-Nuno MENDES, Secrétaire d'Etat au Plan, qui a suivi pas à pas les travaux d'élaboration du CCA ;
- Et enfin M. Nuno VITORINO, président de la commission de négociation désigné par le gouvernement portugais, auquel je voudrais rendre un hommage particulier pour l'esprit de rigueur, de compréhension et de loyauté dont il a fait preuve pendant toute la négociation.

Mes remerciements vont aussi bien entendu à tous les membres de la commission de négociation, qui ont participé aux travaux sans ménager ni leur temps ni leur peine.

Pour finir, permettez-moi de rendre hommage à mes services qui se sont efforcés à tout moment d'aboutir à un résultat positif pour la Commission, mais surtout pour le Portugal.

Le résultat de nos efforts conjoints est, je crois, à la hauteur de nos ambitions. Je voudrais simplement relever quelques objectifs qui me paraissent essentiels, car ils vont tous dans le sens de l'amélioration globale de la productivité de l'économie portugaise.

- Tout d'abord, nous mesurons l'effort qui sera fait en faveur de l'amélioration du niveau de qualification de la population portugaise, en particulier les jeunes, à travers l'éducation et la formation professionnelle.

Des efforts importants seront entrepris dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation, indispensables pour accroître la productivité des entreprises.

- En second lieu, je suis sincèrement heureux que le développement de la société de l'information pour les jeunes ait été pleinement pris en compte dans le CCA, et même renforcé financièrement pendant les négociations. Le Conseil européen que vous avez animé la semaine dernière a mis en lumière l'importance décisive des nouvelles technologies de la communication dans l'économie européenne de demain.

Le CCA III, à cet égard, prévoit le financement d'actions diversifiées, notamment pour diffuser les connaissances techniques nécessaires, en particulier auprès des jeunes générations, moderniser l'administration publique. Toutes ces initiatives préparent l'avenir.

- En troisième lieu, la priorité accordée au développement et à la modernisation des PME, dans la ligne des orientations de la Commission de juillet 1999, me paraît tout à fait pertinente pour un pays comme le Portugal, où l'essentiel du tissu industriel et des services est constitué de petites et moyennes entreprises.

Il faut en effet mettre à la disposition de ces entreprises l'ensemble des moyens technologiques, financiers et de conseil dont elles ont besoin pour s'insérer dans une économie ouverte.

- En quatrième lieu, j'apprécie que le CCA confirme leur place à l'agriculture, au développement rural et à la pêche. L'importance des zones rurales au Portugal dépasse largement leur fonction traditionnelle de fournisseur de produits agricoles, pour assumer de plus en plus un rôle majeur dans le maintien d'un paysage respectueux de l'environnement, indispensable pour le développement d'un tourisme de qualité.

Il y a bien dans ce CCA, la preuve concrète de cette solidarité nécessaire entre les régions rurales et les zones urbaines.

- Cinquième point : les Açores et Madère. Le CCA se situe bien dans la ligne du Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de l'article 299 § 2 du Traité relatif aux régions ultrapériphériques. Vous savez l'attention personnelle que je continuerai d'apporter à ce partenariat avec nos sept régions ultrapériphériques. C'est précisément pour cette raison que j'ai choisi le 9 janvier d'aller aux Açores pour ma première visite de travail dans l'une des 7 régions ultrapériphériques européennes

Je sais que les crédits seront toujours par définition ! insuffisants face aux besoins de ces régions. Mais permettez-moi tout de même un seul chiffre : 9,6% des financements communautaires du CCA III iront aux régions des Açores et de Madère.

Je voudrais enfin vous redire la vigilance qui sera la mienne s'agissant des actions en faveur de l'environnement qui seront réalisées grâce au CCA et aux interventions conjointes du Fonds de Cohésion.

Qu'il s'agisse des réseaux d'adduction et de traitement des eaux, de traitement des déchets urbains et industriels ou de la protection des sites naturels vulnérables, tous ces investissements préparent l'avenir.

Le réseau Natura 2000 est à ce titre un élément essentiel pour tous les Etats membres. Aussi, la Commission

a-t-elle pris acte de l'engagement des autorités portugaises de transmettre la liste des sites à désigner au titre de ce réseau avant la fin du 3e trimestre 2000, de garantir la cohérence des programmes avec la protection de ces sites, et de ne pas laisser détériorer ces sites lors de la réalisation des interventions cofinancées par les Fonds Structurels.

Au total, 23,5 Milliards d'euros [4 711 milliards d'Escudos] de fonds communautaires, Fonds de cohésion compris, vont être mobilisés sur la période 2000-2006. Il faut y ajouter les interventions de la Banque européenne d'investissement, votre propre effort national et les fonds privés, entraînant une croissance supplémentaire chaque année d'environ 2 points de PIB, et la création de 80.000 emplois sur l'ensemble de la période.

C'est un effort considérable que nous allons gérer ensemble et nous le ferons avec le souci de l'efficacité et de la transparence. La base des nouvelles dispositions qui régissent les Fonds structurels c'est à dire avec davantage de subsidiarité.

Je ne suis pas inquiet : la rigueur et le professionnalisme avec lesquelles les autorités portugaises ont su mener à bien la réalisation des deux précédents CCA permet de bien augurer de l'avenir.

Pour ma part, vous pouvez compter sur mon engagement personnel et celui de mes services tout au long des 5 prochaines années, de tirer le meilleur parti des ressources dont nous disposons.

D'ores et déjà, nous pouvons nous fixer un autre rendez-vous : la révision à mi-parcours du CCA III, qui doit intervenir en 2003, au cours de laquelle les autorités portugaises et la Commission effectueront en partenariat un bilan, lucide et objectif, de ce qui aura été réalisé et où l'on prendra en compte d'éventuels nouveaux besoins.

En effet, dans nos économies, sept ans c'est une période longue : nous devons être prêts à nous adapter avec la flexibilité nécessaire à l'évolution de la société, des hommes et des femmes qui la composent, des nouvelles technologies et des marchés.

En conclusion, je voudrais dire deux convictions :

- La première, est que l'Europe devienne vraiment un grand espace de prospérité et d'équilibre humain.

Tous les Etats membres et toutes les régions doivent y trouver leur place.

Rien ne serait pire pour l'avenir de la construction européenne qu'une sorte de désespérance chronique dans certaines parties du territoire européen, dont les citoyens verraient avec désillusion d'autres profiter des bienfaits de l'Europe, en se sentant eux-mêmes impuissants ou dépassés, au bord du chemin.

C'est pour éviter cette fracture que l'Union européenne a voulu cette politique régionale et de cohésion. Le Cadre Communautaire d'Appui pour le Portugal que nous signons aujourd'hui en constitue un des éléments forts. Au-delà de son contenu technique et financier, nous devons souligner sa dimension politique.

- Ma seconde conviction est que ce CCA se situe dans une période cruciale pour l'avenir du Portugal. L'Union européenne de 2006 ne sera plus l'Union européenne d'aujourd'hui. L'évolution des technologies va s'accélérer, le Marché Intérieur va se développer et s'approfondir, de nouveaux Etats membres vont rejoindre l'Union avec un niveau de développement inférieur à celui du Portugal au moment de son adhésion, il y a 15 ans.

La politique régionale européenne sera interpellée par tous ces changements, sans que je puisse encore prédire avec certitude dans quel sens.

Je sais simplement que cet élargissement ne devra pas se faire en oubliant la frontière de l'Onof, la frontière de l'Atlantique et [...]

Aussi, est-il essentiel que le CCA III permette à la société et à l'économie portugaise de se préparer à l'Europe nouvelle qui nous attend.

C'est un défi, mais c'est aussi une espérance.

Je vous remercie de votre attention.